

Réunion du 23 avril 2026

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six, à vingt heures et dix minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LETIEVANT Pierre.

Date de convocation du Conseil : le quatorze avril deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Mesdames Charlène BEAL-FERNANDES, Viviane JEANDROT, Sandrine MOURIER, Emmanuelle QUIBLIER, Perrine VEYRE, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Vincent MEDOC, Christophe PONCET, Emmanuel PROTIERE, Serge THIVILLON.

Absents : Claire FELIX, pouvoir à Charlène BEAL-FERNANDES. Catherine JOURDAT, pouvoir à Bruno JOURDAT. Bruno ROYER-FOUILLOUX pouvoir à Mickaël BLACHON.

Secrétaire de séance : Mickaël BLACHON

Délibération n°9 : Précision sur le point 10 de la délibération n° 2026-009 du 20/03/2026 sur les délégations faites au maire par le conseil municipal (2026-021) :

Considérant le courrier du contrôle de légalité de la Préfecture en date du : 27 mars 2026 nous indiquant de préciser les modalités et les limites du point n°10 de la délibération 2026-009 sur les demandes d'attribution de subventions.

Le maire propose de fixer à 1 500 € le montant plafond de cette délégation. Le conseil municipal estimant cette somme trop basse, propose le montant plafond de 15 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la modification de la délibération n°2026-009 au point 10 concernant les demandes d'attribution de subventions faites par le Maire, pour un **montant maximal de 15 000 €**,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 23/04/2026

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 30/04/2026

et affichage en mairie le même jour

Pierre LETIEVANT,
Maire



Mickaël BLACHON,
Secrétaire de séance

